

PROGRAMME FORMATION CONTINUE

LA FISCALITÉ PERSONNELLE ET PATRIMONIALE SOUS LA PRÉSIDENTE MACRON : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS, PROSPECTIVE



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

Renseignements :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Fax : 03 80 28 56 93
Mail : bourgogne@erage.eu

Date

21/11/2019

Horaires

De 13h à 17h

Lieu de la formation

Hôtel MERCURE Clemenceau
22 Boulevard de la Marne
21000 DIJON

Durée

4 heures



Spécialisation(s)

Droit fiscal et droit douanier

Niveau(x) :

3. Expertise

Évaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

Intervenant(s) :

Maître Stéphanie PAILLARD, Avocat au Barreau de Paris

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation : Faire un tour d'horizon des principales réformes et mesures fiscales intéressant les particuliers, la famille et les chefs d'entreprise depuis la Présidence Macron abordé sous un angle pratique

Programme :

Principales thématiques fiscales « personnelles et patrimoniales » abordées :

- Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
- Prélèvement forfaitaire unique (« flat tax »)
- Impôt sur la fortune immobilière (IFI)
- Transmission (« Pacte Dutreil »)
- Taxe d'habitation (dégrèvement progressif)
- Prélèvements sociaux (revenus du patrimoine et revenus de placement)
- Procédure fiscale (procédure de « mini abus de droit »)
- Pénalisation du droit fiscal (responsabilité des praticiens en matière fiscale)
- Actualités fiscales (jurisprudence et doctrine) : sélection de décisions / commentaires administratifs intéressant la fiscalité des particuliers

A retourner à :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Fax : 03 80 28 56 93
Mail : bourgogne@erage.eu

Date

21/11/2019

Horaires

De 13h à 17h

Durée

4 heures



Lieu de la formation

Hôtel MERCURE Clemenceau
22 Boulevard de la Marne
21000 DIJON

Niveau

3. Expertise

Spécialisation

Droit fiscal et droit douanier

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

40 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE
(1 chèque par participant et par formation)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Case Palais :

E-mail :

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment

Profession : Avocat Libéral Avocat Salarié Magistrat Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

Lire le règlement intérieur : <http://www.erage.eu/?p=8441>

Les données à caractère personnel collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse dpo@erage.eu, assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : www.erage.eu.

Fait le à

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public :

140 €/jour

Avocat 2 premières années d'exercice :

100 €/jour